

NOUVELLES MODALITÉS DE RECOUVREMENT DE L'IMPÔT

impôt sur le revenu, taxes foncières, taxes d'habitation

A compter du 1^{er} janvier 2017,

le paiement de l'impôt ainsi que les démarches en cas de difficultés gérés par la trésorerie de SCEY-SUR-SAÔNE concernant la commune de **CONFRACOURT** relèveront du Service des Impôts des Particuliers **(SIP) de GRAY** déjà en charge des dossiers et du calcul des impositions. La trésorerie de SCEY-SUR-SAÔNE reste compétente pour orienter vos démarches

et toujours, **24 H sur 24, 7 jours sur 7,**

faites vos démarches en ligne

sur le site **IMPOTS.GOUV.FR**